



Sommaire

Point de l'emploi à juin 2020 :	1
Et si nous parlionstélétravail :	1

Point de l'emploi à juin 2020

Ce T2 2020 est tellement perturbé par la catastrophe sanitaire, toujours à l'œuvre par ailleurs, que les flux que l'on peut observer sont absolument univoques !

En mettant en regard le rapport disponible pour le T1 2020, le nombre des départs observés au S1 a de quoi donner le vertige... **650 départs** définitifs pour ce seul semestre ! Déjà 8,9% d'érosion depuis ce début d'année en termes de CDI actifs !

Voilà plus d'une décennie que la baignoire se vide et que personne ne sait où se situe la bonde !

Seul élément qui empêche la baignoire de se vider définitivement, le robinet de la sous-traitance qui, tant bien que mal, empêche l'échouage ou l'accident industriel, c'est selon !

L'environnement sanitaire, délétère, est le révélateur du fiasco absolu qu'a été et que continue d'être la politique de l'emploi poursuivie par Orange France.

En effet, les sous-traitants, faussement qualifiés de partenaires, ont également eu à souffrir et continueront de souffrir du confinement, des difficultés à mettre en place des solutions de télétravail (domaine de la Relation Client notamment), d'une productivité en berne en raison

du respect des mesures sanitaires, de réelles difficultés à recruter.

Nous sommes à la veille de connaître des situations très délicates au regard de certaines activités qui ne pourront être maintenues en l'état au sein des unités de la Relation Client notamment, mais pas que ! Ces situations vont contraindre la Direction à prendre des décisions drastiques, engendrant des bouleversements organisationnels dont salariés et clients feront les frais !

Une certaine lâcheté collective a conduit à cette situation délicate qui fait que des pans entiers de la maison Orange sont en train de vaciller !

La procrastination ne sert que les ambitieux dont seul l'intérêt personnel compte ; l'intérêt collectif n'ayant plus sa raison d'être !

A la CFE-CGC Orange, nous pensons que nous pouvons encore organiser notre transformation en opérateur numérique pour faire face aux GAFAM !

Les personnels du groupe ont le pouvoir de créer, d'innover et d'inventer l'avenir. Ils y sont prêts !

Encore faut-il les considérer comme une opportunité essentielle et non une menace comptable !

Et si nous parlions....télétravail

La grisaille qui nous entoure, à commencer par celle qui semble régner au sein de la direction d'Orange France, n'est pas propice à l'engagement prôné par notre Président dans son billet de rentrée !

Avez-vous écouté le message de rentrée de sa directrice ? Un discours bien sombre dans lequel sont

martelés des mots tels que crise, rentabilité, marge, finance, mauvaise maîtrise des coûts, perte de confiance... Un message dans lequel il semblerait que le pire soit forcément devant nous !

Alors que personne ne conteste la performance des quelques 100 000 salariés de notre groupe en télétravail

au S1 2020 et de surcroît un télétravail confiné qui n'a rien à voir ou si peu avec le télétravail consenti, pourquoi faire des déclarations aussi alarmantes et in fine peu motivantes pour les salariés ? Pour rassurer quelques analystes financiers définitivement hors sol qui n'ont pas l'air d'avoir intégré le fait que nous traversons une période de crise sanitaire sans précédent mettant à rude épreuve les économies mondiales ?

Difficile, voire insupportable d'entendre des messages qui semblent faire fi du travail qu'a continué de mener l'ensemble des équipes Orange pendant cette grave crise sanitaire. Comme si on n'avait rien fait pendant toute cette période... Mais où sont donc passés les « héros du réseau » ?

C'est la rentrée ! La reprise ! Mais quelle reprise ? Pour qu'il y ait reprise, encore eût-il fallu qu'une pause soit marquée... Une fois encore, les chiffres le prouvent, jamais les salariés en télétravail pendant cette crise Covid n'ont été aussi productifs et donc « profitables ».

Comment interpréter ce cri d'alarme venu d'Orange France ? Un cri d'alarme qui justifierait un retour massif des salariés sur site... Minimum 3 jours par semaine... Qu'attend le Groupe d'une telle décision appliquée hélas sans discernement ?

Peut-on sérieusement envisager travailler dans de bonnes conditions quand on voit la réaction de certains face à un simple éternuement dans un open space ou lors d'une légère quinte de toux à la cantine ? Est-ce ainsi que l'on favorise une « dynamique de projets », une « émulation du collectif de travail » ?

C'est donc dans ce contexte sanitaire qu'une nouvelle fois, via l'outil « Conftel / Coopnet » que notre instance se réunit. La CFE CGC regrette fortement qu'aucune

alternative ne soit étudiée pour répondre à la fois aux enjeux sanitaires mais également à l'efficacité de nos échanges dans le cadre de nos travaux mensuels.

Ce contexte particulier n'autorise pas la direction de notre entreprise à multiplier les décisions unilatérales et sans réel dialogue social. Les salariés subissent en cette année 2020 pléthores de décisions difficilement acceptables. Après avoir imposé des jours de congés obligatoires, sous couvert de ne pas avoir utilisé le dispositif du chômage partiel, après avoir amputé le budget de la NAO et de ARCQ, nous voici en face d'une nouvelle décision unilatérale et sans aucune concertation s'agissant du télétravail et des retours sur site depuis le 1^{er} septembre.

La CFE CGC alerte la Direction sur le mal être de l'ensemble des salariés et notamment des managers de proximité face à de telles approximations mettant sous tension les équipes et générant incompréhension et fracture de confiance vis-à-vis d'un état-major déconnecté des réalités du terrain. Nous sommes également très surpris de constater les écarts d'interprétation s'agissant des consignes Orange France. Tout particulièrement quand sur un même site, les pratiques ne sont pas homogènes, créant des disparités entre les collègues, l'exemple criant étant la traduction du télétravail occasionnel.

Dernier sujet sur lequel, au-delà de toute posture idéologique, la CFE CGC DOGO alerte sur le manque total de considération de la part des parties prenantes à propos de la restauration. En effet, plusieurs milliers de salariés de notre périmètre sont en attente d'information s'agissant de la prise en compte de leurs frais de restauration au regard du télétravail « occasionnel » mis en place depuis le 11 mai. Quid de la crédibilité qui émane de cette absence de communication ?

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Sophie Chaplain
- Barbara Gest
- Florence Le Lepvrier
- Enora Péné
- Laurent Delavigne

- Martial Lageon
- Jean Marie Naveau
- Eric Picot
- Régis Radureau

Représentant syndical

- Eddy Jégou

Rédaction de l'essentiel : MF Langlois



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-go/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

